

RÉSOLUTION

CENT QUATRE-VINGTUNIÈME RÉUNION DU CONSEIL DE MODULE
Tenue par vidéoconférence le 26 janvier 2021 à compter de 9 h 30, par vidéoconférence

181-MSI-260121-01

SUSPENSION DES ADMISSIONS AU PROGRAMME DU CERTIFICAT EN SOINS INFIRMIERS (4356) DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

CONSIDÉRANT les résolutions 133-SCE-295 de la sous-commission des études d'octobre 2020 et 375-CE-2342 de la commission des études de novembre 2020 recommandant l'acceptation sans modifications du rapport d'évaluation des programmes en sciences infirmières renouvelés (7456-7455) ;

CONSIDÉRANT que l'Université du Québec en Outaouais souhaite maintenir la qualité de ses programmes de premier cycle en sciences infirmières au regard de la capacité d'accueil et du futur placement en stage ;

CONSIDÉRANT que le certificat en soins infirmiers (4356) ne mène pas au titre d'infirmière-clinicienne ;

ATTENDU les discussions en séance ;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Bélanger

APPUYÉ PAR : Catherine Dallaire

ET RÉSOLU

DE RECOMMANDER la suspension des admissions au programme de certificat en soins infirmiers (4356) à compter du trimestre d'hiver 2022 ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Sylvain Brousseau, Inf. Ph. D.
Module des sciences infirmières